114
Février
Mars
2025

Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 4
Vie politique

p. 10
Prévention

p. 17
Rencontre

www.grez-doiceau.be

Horaires

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés les mardis et jeudis).
- Le mercredi après-midi de 14h à 17h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9h à 12h.

Contacts

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont-au-Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be au plus tard pour le 26 février 2025.**

Distribution prévue : **16 avril 2025**

Pour connaître les dates de parution des différents bulletins, consultez la rubrique Services communaux > Communication > Grez de l'info.

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1,
1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pexels, Luk Collet,
Administration Communale

Création et mise en page

baam studio

02/353.28.83
welcome@baamstudio.be

Sommaire

p 03 Édito
p 04 Vie politique
p 07 Finances
p 08 Actus communales
p 10 Prévention
p 11 Aînés
p 12 Solidarité
p 13 Participation citoyenne
p 14 Environnement
p 15 Ruralité
p 16 Tourisme/PCDR
p 17 Rencontre
p 18 Évènements
p 19 Agenda



ÉDITO

Chères Gréziennes, Chers Gréziens,
En ce début d'année, prenons le temps de nous poser et de savourer la chance de vivre dans un environnement rural. Ici, au cœur de nos paysages verdoyants, nous avons su préserver ce lien précieux entre la nature, les traditions et le dynamisme de nos habitants.
Nos champs, nos forêts, et nos villages forment bien plus qu'un simple décor : ils sont l'expression vivante de notre identité.

La ruralité, c'est aussi ce qui nourrit notre quotidien, au sens propre comme au figuré. Nos agriculteurs, artisans et commerçants locaux portent haut les couleurs d'un savoir-faire unique et d'une authenticité que beaucoup nous envient. Soutenir leurs initiatives, c'est garantir la vitalité de notre commune et offrir aux générations futures un patrimoine vivant.

Mais être une commune rurale ne signifie pas être en marge du progrès. Bien au contraire, nous avons à cœur de conjuguer tradition et modernité dans les différents projets que nous portons afin qu'ils s'inscrivent dans une vision durable et respectueuse de notre environnement.

La qualité de vie de laquelle nous profitons est un trésor. Elle se retrouve dans nos fêtes de village, où les générations se retrouvent avec joie, dans notre marché hebdomadaire, et dans ces moments simples où l'on prend le temps de se saluer sur les chemins.

Ces instants, ces valeurs, sont le socle de notre communauté. Ce trésor que nous partageons, nous avons le devoir de le préserver ensemble.

La préservation de notre environnement commence par des gestes simples :
- Toujours reprendre ses déchets chez soi, ne rien jeter le long des rues et des chemins.
- Ramasser ce qui traine devant son domicile.
- Utiliser les poubelles publiques à bon escient pour un déchet occasionnel et pas pour ses déchets ménagers !
- Adopter des habitudes plus responsables.

Ces petits efforts, multipliés par tous, font une grande différence. Alors, rejoignez-nous du 20 au 23 mars pour la campagne Be Wapp et agissons ensemble pour la propreté de notre environnement.

Avec le printemps qui approche, les bourgeons prêts à fleurir et le soleil qui revient doucement, je vous invite à continuer à prendre soin de cette ruralité, à la valoriser et à la partager avec fierté.
Ensemble, faisons en sorte que nos paysages restent des lieux où il fait bon vivre, grandir et rêver.
A bientôt sur les chemins ou dans les villages !

Pour le Collège,
Paul Vandeleene, Bourgmestre

La carte d'identité des kids !

La Kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID n'est pas obligatoire. Mais si vous voulez voyager avec vos enfants à l'étranger, ceux-ci ont aussi besoin d'une preuve d'identité. Pour un voyage dans l'Union européenne (et dans certains autres pays voisins), la Kids-ID suffit.

Pour un voyage en dehors de l'UE, vous devrez généralement demander un passeport international. Pour savoir dans quels pays la Kids-ID est suffisante, il est préférable de vous renseigner auprès de votre Commune ou de consulter le site **www.diplomatie.be**.

Pour une demande de Kids-ID, il faut :
- exercer l'autorité parentale sur l'enfant.
- se rendre avec l'enfant à la commune.
- fournir une photo d'identité récente de l'enfant (de moins de 6 mois).



Attention :
- Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de deux à trois semaines pour la procédure classique (9,40€).
- Une procédure en urgence existe (2 jours) mais celle-ci a un coût de 112,40€.

Demandez-la donc à temps auprès de votre administration communale !

Infos : **population@grez-doiceau.be**

Élections communales : législature 2024-2030

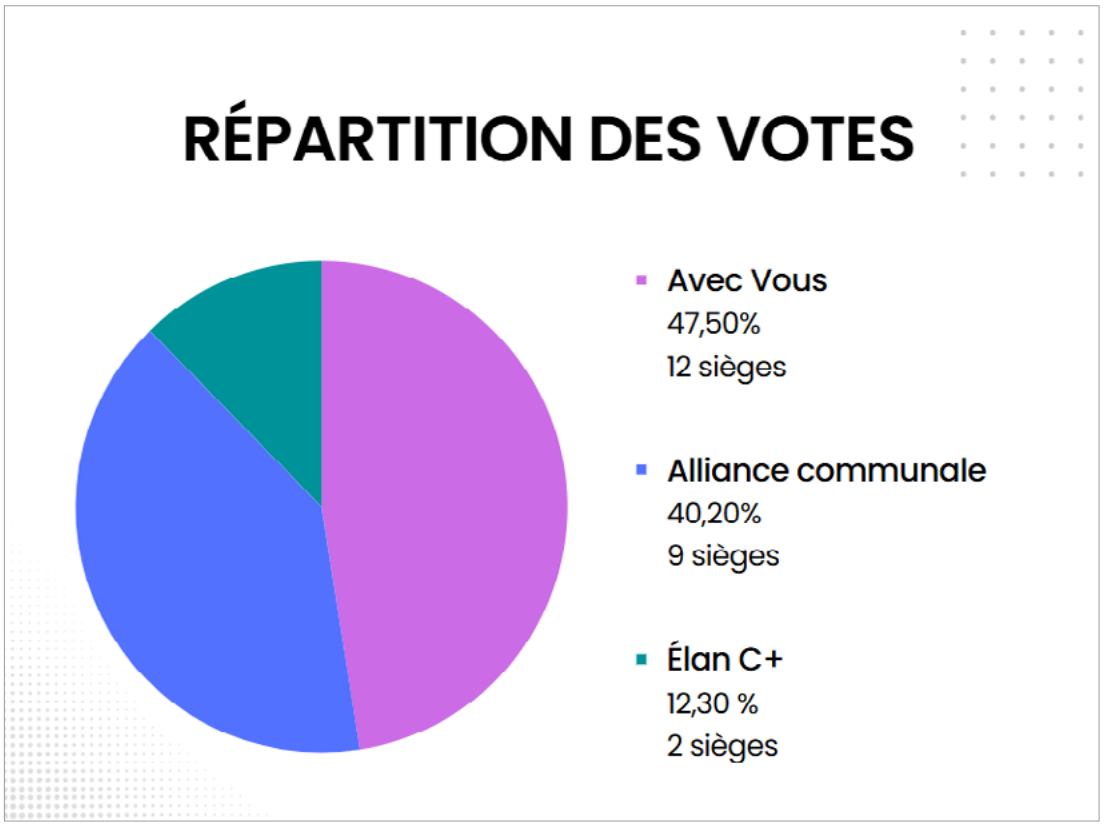


Résultat des élections communales 2024

Le dimanche 13 octobre 2024, vous avez eu l'opportunité de voter pour élire vos conseillers communaux.

Depuis le lundi 2 décembre 2024, la nouvelle majorité formée par les listes "Avec Vous" et "Alliance Communale" s'est mise en place.

Monsieur Paul Vandeleene reste Bourgmestre de Grez-Doiceau pour un mandat de 6 ans.



Composition du nouveau Collège communal



Bourgmestre

Paul **VANDELEENE**

Avec VOUS – LA LISTE DU BOURGMESTRE

Travaux, Enseignement (Écoles communales), Sécurité, Personnel, Cultes

paul.vandeleene@grez-doiceau.be
0471/11.48.35
Secrétariat : 010/84.83.20
Rue de Tirlemont 44



1re Échevine

Marie-Caroline **MIKOLAJCZAK**

ALLIANCE COMMUNALE

Aménagement du territoire, Urbanisme, Budget, Finances, Mobilité

mariecaroline.mikolajczak@grez-doiceau.be
0498/32.25.03
Rue du Centry 49



2e Échevine

Caroline **THEYS**

Avec VOUS – LA LISTE DU BOURGMESTRE

Culture, Développement économique, Prévention contre les inondations, Développement rural (PCDR), Agriculture, Communication, Académie de Musique

caroline.theys@grez-doiceau.be
0477/22.15.07
Rue de Tirlemont 50



3e Échevine

Ingrid **PRINCEN**

Avec VOUS – LA LISTE DU BOURGMESTRE

Population et État civil, Accueil Temps Libre, Petite Enfance, Aînés, Bien-être animal, Inclusion, Solidarité Nord/Sud

ingrid.princen@grez-doiceau.be
0471/34.46.83
Rue Henri Lecapitaine 13



4e Échevine

Amandine **DE GREEF**

ALLIANCE COMMUNALE

Environnement, Jeunesse, Participation citoyenne, Transition énergétique et climatique, Digitalisation

amandine.degreef@grez-doiceau.be
0472/50.26.72
Rue Constant Wauters 4



5e Échevin

Quentin **HOTTART**

Avec VOUS – LA LISTE DU BOURGMESTRE

Sports, Associations, Festivités, Tourisme, Partenariats internationaux

quentin.hottart@grez-doiceau.be
0475/41.87.57
Clos du Diable Vert 32



Président du CPAS

Nicolas **CORDIER**

Avec VOUS – LA LISTE DU BOURGMESTRE

Logement, Affaires sociales

nicolas.cordier@grez-doiceau.be
0496/95.95.85
Rue de Morsaint 12

Conseillers communaux par ordre de préséance*



Caroline **VAN HOOBROUCK D'ASPRE**

Alliance communale

caroline.vanhoobrouck@grez-doiceau.be
0477/36.42.46
Champ de Présenne 44/3



Pascal **GOERGEN**

Elan C+

pascal.goergen@grez-doiceau.be
0477/50.66.12
Rue du Lambais 75



Julie **ROMERA**

Avec vous

julie.romera@grez-doiceau.be
0472/34.78.10
Rue de Hamme-Mille 149



Brigitte **PENSIS**

Alliance communale

brigitte.pensis@grez-doiceau.be
0474/36.64.72
Rue de la Cortaie 88



Emmanuel **FERRIÈRE**

Avec vous

emmanuel.ferriere@grez-doiceau.be
0476/29.74.99
Rue Jean-Baptiste Leblicq 10



Hélène **HOUSSIAU**

Avec vous

helene.houssiau@grez-doiceau.be
Rue de Tirlemont 7



Yves **COPPIETERS 'T WALLANT**

Avec vous

yves.coppieters@grez-doiceau.be
Rue des Bruyères 16/1



Stéphane **KAYE**

Alliance communale

stephane.kaye@grez-doiceau.be
0475/96.24 77
Rue de la Bryle 86



Michel **VINCENT**

Alliance communale

michel.vincent@grez-doiceau.be
0475/72.08.86
Rue de la Marbaise 5



Christine **RIGO**

Avec vous

christine.rigo@grez-doiceau.be
0473/50.37.12
Rue de la Bryle 60



Jade **DEVOS**

Avec vous

jade.devos@grez-doiceau.be
0479/17.75.14
Chaussée de Wavre 90



Hélène **GEERINCKX-GEHOT**

Alliance communale

helene.geerinckx@grez-doiceau.be
0476/60.84.47
Avenue Comte Dumonceau 1



Sébastien **DEKETELAERE**

Alliance communale

sebastien.deketelaere@grez-doiceau.be
0493/40.57.00
Rue du Boulevard 16



Gatien **DE MEULEMEESTER SNYERS**

Alliance communale

gatien.demeulemeester@grez-doiceau.be
0498/77.17.33
Ry Mazarin 4



Roland **FLAMAND**

Avec vous

roland.flamand@grez-doiceau.be
0475/35.53.12
Avenue Félix Lacourt 183



Marie-Joëlle **ANCIAUX-PAZDERA**

Elan C+

marie-joelle.anciaux@grez-doiceau.be
0471/09.98.43
Rue de Tirlemont 41

* : **préséance :** La préséance désigne l'ordre hiérarchique qui détermine la priorité entre les autorités lors des réunions ou événements officiels. Elle est fixée selon l'ancienneté et les résultats électoraux.

Mieux comprendre le budget communal !

Le budget est divisé en deux sections principales :

Le budget ordinaire :

- Correspond au **fonctionnement courant** de la commune.
- Regroupe les dépenses et recettes liées à la gestion quotidienne :
 - **Recettes ordinaires :** taxes locales, dotations régionales, redevances, revenus locatifs...
 - **Dépenses ordinaires :** salaires des agents communaux, entretien des écoles, éclairage public...

Le budget extraordinaire :

- Destiné aux **investissements et projets à long terme.**
- Inclut les grandes dépenses comme la construction d'écoles, la lutte contre les inondations, l'achat de terrains, l'aménagement d'infrastructures, la réfection des voiries, ...
- Les recettes extraordinaires proviennent souvent de fonds propres, subventions, d'emprunts, ou de la vente du patrimoine communal.

Comment est-il élaboré et voté ?

Préparation :

- Les services communaux préparent une estimation des besoins pour l'année suivante, en tenant compte des priorités politiques, des obligations légales et des recommandations régionales.

Approbation par le Conseil communal :

- Le projet est soumis au Conseil communal, qui débat et vote le budget. Cela doit se faire avant le 1er janvier de l'année concernée.

Validation régionale :

- Une fois voté, le budget doit être **approuvé par la tutelle régionale.**

Les principales recettes d'une commune

Taxes locales : Centimes additionnels au précompte immobilier et taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, taxes de séjour, taxes sur les déchets, etc.

Dotations régionales : Subsides alloués par la Région.

Redevances : Paiements pour certains services publics, soit la contrepartie d'une prestation.

Emprunts : Pour financer des projets extraordinaires.

Les principales dépenses d'une Commune

Dépenses de fonctionnement : entretien des routes, écoles, espaces verts, crèches, centres sportifs...

Dépenses de transfert : financement des zones de secours, des zones de police, du CPAS, des organismes chargés des cultes...

Personnel communal : salaires des agents communaux.

Investissements : grands travaux publics ou achat d'équipements.

Contrôle et transparence

- **Contrôle régional :** les Régions veillent à ce que les Communes respectent les règles financières.
- **Transparence :** les citoyens peuvent consulter le budget communal à la maison communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux, au plus tard dans le mois qui suit son approbation. À partir de 2025, il sera également disponible en ligne dans son intégralité.

En résumé :

Le budget communal est un outil essentiel pour organiser la vie locale. Il permet à la Commune de gérer ses ressources et de financer des services publics, tout en respectant des obligations d'équilibre budgétaire et de transparence.

Budget communal 2025 : une étape clé !

Le budget reflète une gestion transparente et rigoureuse, centrée sur des projets répondant aux attentes des citoyens.
Des priorités claires :

- lutte contre les inondations,
- soutien aux écoles,
- amélioration du cadre de vie,
- développement de projets structurants en énergie, mobilité et infrastructures.

Une attention particulière est portée à l'entretien des équipements existants, incluant la rénovation des voiries, le remplacement des châssis dans les bâtiments communaux et le renforcement de la cybersécurité.

Sur le plan financier, le budget est équilibré :

À l'ordinaire :
21 millions d'euros

- Zone de police : 2,2 M€
- CPAS : 2,4 M€
- Zone de secours : 435 K€
- RCA (Hall Omnisports) : 364K€

À l'extraordinaire :
3,9 millions d'euros

Ce budget pragmatique allie maîtrise financière et priorités stratégiques dans une vision durable.

Des ajustements seront réalisés lors de la révision budgétaire au printemps 2025. Une attention particulière est accordée au bien-être du personnel communal, essentiel au bon fonctionnement des services publics. Ce budget représente une première étape vers une commune résiliente et harmonieuse, prête à relever les défis à venir.

Renouvellement du Conseil Communal Consultatif des Aînés (C.C.C.A.)

Appel à candidatures !

Vous avez 55 ans ou plus et souhaitez représenter les aînés auprès des autorités communales ? Rejoignez le **Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA)** pour valoriser les aînés, exprimer leurs préoccupations et briser l'isolement.

Le CCCA organise des activités variées : rencontres, conférences, réflexions sur le bien-être des aînés, installation de bancs, ateliers, et bien plus.

Intéressé ?

Envoyez votre candidature motivée avant le **23 mars 2025** à Pascale Hubert :

- **pascale.hubert@grez-doiceau.be.**
- Chaussée de Jodoigne 4, 1390 Grez-Doiceau

Un équilibre hommes-femmes, d'âges et de quartiers sera pris en compte.

Informations complètes disponibles sur le site **www.grez-doiceau.be>ma-commune>commissions>c-c-c-a**



Délais pour les demandes d'arrêtés de police

À partir de cette année, les délais suivants seront d'application pour les demandes d'arrêtés :

- **Fermetures de voiries :** les demandes devront être introduites **au moins deux semaines à l'avance.**
- **Organisation d'un évènement :** 90 jours avant la mise en place de évènement.
- **Autres demandes :** celles-ci devront nous parvenir **au minimum une semaine à l'avance.**

Si vous devez emprunter de la signalisation au dépôt communal, nous vous prions de **contacter préalablement le service Travaux** afin de garantir qu'une personne soit disponible sur place pour vous remettre le matériel.

Attention : toute demande introduite hors délai sera systématiquement refusée.

Pour toute question, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : **spoc@grez-doiceau.be**.



Assainissement des cimetières

Conformément à la législation wallonne sur les sépultures et monuments funéraires, un chantier d'assainissement sera mené:

- le 26 février au cimetière de Nethen (avec possibilité de dépassement sur le 27 février).
- le 27 mars au cimetière de Bossut (avec possibilité de dépassement sur le 28 mars).

L'objectif des autorités est de poursuivre la **restructuration du cimetière** pour lui insuffler un renouveau.

Pour garantir la **salubrité et la sécurité publique**, les cimetières seront temporairement fermés au public.



Dernière chance pour profiter des primes photovoltaïques !

Les primes pour l'installation de panneaux photovoltaïques prennent fin **le 31 mars**.
Pour bénéficier de cet avantage renseignez-vous sur le site de la commune dans l'onglet « Énergie »
ou par mail : **energie@grez-doiceau.be**

Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Rejoignez-nous !

Rejoignez la Commission Communale de l'Accueil (CCA) pour promouvoir un Accueil Temps Libre de qualité. Composée de 15 membres, la CCA se réunit au moins deux fois par an.

Vous êtes :

- Représentant d'un opérateur d'accueil reconnu par l'ONE (extrascolaire, stages, mouvements de jeunesse, etc.)
- Représentant d'une association culturelle, sportive ou artistique (clubs, ateliers, AMO, bibliothèque, etc.)

Rentrez votre candidature avant le vendredi **7 mars à 12h** :

- Par mail : **atl@grez-doiceau.be**
- Par courrier : Chaussée de Jodoigne 4, 1390 Grez-Doiceau

Une assemblée de désignation se tiendra le mercredi 12 mars à 20h à la Maison rurale.

Infos :
010/84.83.25
ou
010/84.83.46



Participez à la C.C.A.T.M.



La Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité lance un appel à candidature. Vous souhaitez intégrer une commission amenée à avoir une réflexion et émettre des avis dans ce domaine?

Vous avez jusqu'au 31 mars pour postuler !

Les candidats doivent représenter des intérêts sociaux, économiques, environnementaux, patrimoniaux, énergétiques ou liés à la mobilité, tout en respectant des critères de diversité géographique, d'âge et de genre.



Informations et inscriptions :
www.grez-doiceau.be>ma-commune>commissions>c-c-a-t-m

Plus d'actus ?
www.grez-doiceau.be

Avis d'enquête publique

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est ouverte dans le cadre du quatrième cycle de la directive européenne sur la gestion de l'eau (2028-2033).

Objet de l'enquête :

Vous êtes invités à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Période de l'enquête :

- **Ouverture :** 2 décembre 2024
- **Clôture :** 2 juin 2025 à 12h00

Les modalités pratiques pour consulter le dossier ou émettre un avis sont disponibles :

www.grez-doiceau.be
Rubrique environnement

PLAINES COMMUNALES
ÉTÉ 2025
APPEL À CANDIDATURES

TU ES UN ANIMATEUR ENTHOUSIASTE, DYNAMIQUE ET RESPONSABLE ?

PROFIL RECHERCHÉ :

- Passion pour l'animation d'activités destinées aux jeunes enfants.
- Capable de proposer des activités variées aux enfants jusqu' à 12 ans.
- Savoir encadrer un groupe d'enfants avec sérieux et bienveillance.

CONDITIONS :

- Minimum 16 ans.
- Titulaire du brevet d'animateur·trice (ou en cours de formation), ou cursus dans les domaines social, pédagogique ou éducatif.
- À défaut de formation, démontrer un véritable intérêt pour le travail avec les enfants.

POUR ENVOYER TA CANDIDATURE :
Diane HELLINCKX, coordinatrice de plaine
par mail : plaines@grez-doiceau.be
par courrier : Chaussée de Jodoigne 4, 1390 Grez-Doiceau

Renseignements : 010/84.83.46 ou 010/84.83.25



Bons réflexes pour lutter contre les cambriolages

La vigilance est essentielle tout au long de l'année pour protéger votre domicile des cambriolages. Voici quelques conseils pratiques à adopter :

Sécurisez votre habitation

- **Fermez soigneusement toutes les portes et fenêtres,** même pour de courtes absences. Une fenêtre en oscillo-battant facilite grandement l'entrée des cambrioleurs.
- **Évitez de leur fournir des outils :** ne laissez pas d'échelles ou d'objets lourds (statuettes, décorations en pierre) dans votre jardin. Les cambrioleurs peuvent s'en servir pour grimper à l'étage ou briser un vitrage.
- **Activez votre système d'alarme** à chaque absence, y compris pour les étages, souvent délaissés.

Découragez les intrusions

- **Simulez votre présence** à l'aide d'un éclairage intérieur programmé.
- Installez un **éclairage extérieur automatique** avec détecteur de mouvement.
- Assurez-vous que votre **portail de jardin est fermé à clé** pour limiter l'accès.
- Envisagez l'installation d'une **caméra de surveillance** ou d'une **sonnette connectée**.

Signalez les comportements suspects

- **Appelez le 101 ou le 112** si vous observez des agissements inhabituels. Il vaut mieux prévenir une situation à temps : la police préfère intervenir pour rien que trop tard.

Des services à votre disposition

- Les **conseillers en prévention vols** de votre zone de police peuvent évaluer gratuitement les points forts et faibles de votre domicile.
- En cas de cambriolage, le **Service d'Assistance Policière aux Victimes** est là pour vous aider à surmonter le choc psychologique.

Contact : **Zone de Police Ardennes Brabançonnes**
010/23.27.77

Protégez votre maison
et participez à la sécurité de votre quartier !

Vigilance en ligne : Les bonnes pratiques en cybersécurité



À l'heure où nos vies se déroulent de plus en plus en ligne, il est essentiel de protéger ses informations personnelles et professionnelles. Voici quelques conseils simples et efficaces pour naviguer sur Internet en toute sécurité :

Utilisez des mots de passe forts et uniques

- Créez des mots de passe longs, combinant lettres, chiffres et symboles. Ils contiendront idéalement 12 caractères.
- Évitez d'utiliser le même mot de passe sur plusieurs sites.
- Pensez à un gestionnaire de mots de passe pour les stocker en toute sécurité.

Activez la double identification (ou authentification à deux facteurs - 2FA)

- La double identification ajoute une protection supplémentaire à vos comptes.
- En plus de votre mot de passe, vous devrez entrer un code reçu par SMS, e-mail ou via une application spécialisée.
- Activez cette fonctionnalité pour tous les services qui la proposent, comme vos comptes de messagerie, vos réseaux sociaux et vos plateformes bancaires.

Méfiez-vous des e-mails et liens suspects

- Vérifiez l'expéditeur avant d'ouvrir un e-mail.
- Ne cliquez jamais sur un lien ou n'ouvrez pas une pièce jointe d'une source douteuse.
- Signalez les tentatives de phishing à votre fournisseur de messagerie.

Maintenez vos appareils à jour

- Installez régulièrement les mises à jour de vos systèmes et logiciels.
- Ces mises à jour corrigent souvent des failles de sécurité critiques.

Limitez le partage de vos informations personnelles

- Réfléchissez avant de partager des données sensibles en ligne, notamment sur les réseaux sociaux.
- Configurez les paramètres de confidentialité de vos comptes pour contrôler qui peut voir vos publications.

Protégez votre réseau domestique

- Changez les identifiants par défaut de votre box Internet.
- Utilisez un mot de passe Wi-Fi sécurisé et activez le cryptage WPA3 si disponible.

Sauvegardez régulièrement vos données

- Effectuez des sauvegardes automatiques sur un disque dur externe ou un service cloud sécurisé.
- Cela vous permettra de récupérer vos fichiers en cas d'attaque ou de panne.

Installez un antivirus et un pare-feu

- Protégez vos appareils avec des logiciels fiables.
- Un pare-feu peut bloquer les accès non autorisés à vos systèmes.

Adoptez ces réflexes dès aujourd'hui pour réduire vos risques et naviguer sereinement.
La cybersécurité est l'affaire de tous!

Pour plus information : **https://safeonweb.be/fr**

Quoi de neuf au Code la route ces dix dernières années ?

Partie 2 !

Durant l'automne dernier, le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Ainés) a proposé une cure de rajeunissement en matière de code de la route ! Bien utile pour qui possède son permis depuis plusieurs dizaines d'années. A la salle de Biez, un policier détaché auprès du Gouverneur de la Province du Brabant wallon, a passé en revue les principales nouveautés ainsi que des règles peu connues du public. Il était accompagné par un inspecteur de notre police locale. Le grand succès de cette après-midi est le témoin de l'intérêt porté à ce sujet. Pour partager plus largement les informations que nous avions reçues, nous avons rédigé un premier article loin d'épuiser tous les sujets abordés par notre conférencier. Nous en relayons d'autres ci-dessous.

A l'intérieur du véhicule

L'usage du téléphone en voiture et dans d'autres véhicules est interdit, sauf avec un kit mains libres. Le téléphone, même fixé sur un support, ne peut être manipulé dans la circulation. De plus il est interdit de porter des écouteurs en conduisant (valable aussi pour les deux roues !).

Fumer en présence d'un mineur est interdit en voiture.

Circulation au niveau d'un rond-point

L'utilisation du clignoteur n'est obligatoire que pour en sortir.

Lorsque deux bandes de même sens amènent au rond-point, il est conseillé (mais ce n'est pas obligatoire) d'utiliser la bande de gauche si on projette de quitter le rond-point à la deuxième sortie ou à une suivante. Cette façon de faire permet de fluidifier le trafic en période de circulation intense.

En ce qui concerne les cyclistes, deux cas de figure existent. Soit la piste cyclable fait partie du rond-point et alors le cycliste bénéficie de la priorité au même titre que les automobiles, soit la piste cyclable se situe à l'extérieur de celui-ci (comme au rond-point du Stampia) et le cycliste doit céder la priorité. Il peut toujours mettre pied à terre et traverser sur le passage pour piétons pour avoir la priorité.

En cas de panne

Tout d'abord il est obligatoire d'utiliser son triangle de danger. Celui-ci doit être placé à l'arrière du véhicule dans une position sensiblement verticale, à une distance minimale de 30 mètres sur les voies ordinaires et de 100 mètres sur les autoroutes.

Une voiture en panne ne peut être tractée par un autre qu'au seul moyen d'une barre fixe. Dans ce cas la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.

Sur autoroute, le conducteur en panne est obligé d'appeler un dépanneur agréé au numéro 101. Il faut en effet minimiser le temps passé sur le bas-côté, car c'est une source de danger. Le dépanneur agréé vous amènera en dehors de l'autoroute à la prochaine sortie. La dépanneuse que vous avez appelée ou éventuellement affrétée par votre organisme d'assistance, prend alors le relai.

Les zones 30 km/h

Elles se multiplient, ainsi que les zones cyclables. La limite de 30 km/h est valable à toute heure à toute période de l'année, y compris pendant les vacances scolaires. Cette vitesse limite est difficilement acceptée par les automobilistes, mais il faut savoir que les séquelles d'un choc à 30 km/h sont beaucoup moins graves qu'à 50 km/h.

Dans les zones cyclables, le cycliste peut utiliser toute la largeur de la chaussée (seulement sur la droite si la circulation est permise dans les deux sens). Toute zone cyclable est accessible aux véhicules à moteur. Ils ne peuvent toutefois pas dépasser les cyclistes. La vitesse ne peut jamais y être supérieure à 30 km/h. Dans des zones cyclables les conducteurs de cycles ou de speed pedelec sont assimilés aux cyclistes.

Pour approfondir : **www.code-de-la-route.be/fr**



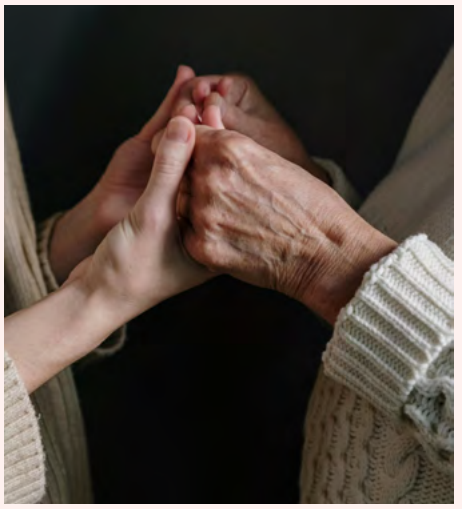
Parce que le respect est essentiel tout au long de la vie, la Commune de Grez-Doiceau soutient l'ASBL Domus.

Cette association offre un accompagnement personnalisé aux personnes atteintes de maladies graves, leur permettant de vivre dans la dignité et avec une qualité de vie optimale. Elle soutient également les familles grâce à des soins adaptés et un appui émotionnel, social et spirituel.

Domus intervient en collaboration avec les soignants de première ligne et respecte les valeurs et choix de chacun dans un cadre pluraliste. Les soins sont dispensés là où le patient se trouve : à domicile, en maison de repos ou dans des structures adaptées.

L'ASBL partage aussi son expertise avec les professionnels et les aidants pour mieux comprendre et appliquer les soins palliatifs.

Infos : **www.domusasbl.be**
010/84.15.55 du lundi au vendredi de 9h à 16h.



Appel à projet Nord-Sud

En décembre 2023, le Conseil communal a décidé de suivre l'avis du comité citoyen chargé d'analyser les dossiers en accordant un subside au projet de parrainage de l'école N'Siamfumu (République Démocratique du Congo).



Ce projet, porté par deux citoyens locaux (Mme Henrion et M. Bergiers), a permis l'acquisition et la distribution de matériel scolaire, améliorant les conditions d'apprentissage.

L'implication des locaux et de personnes relais fut essentielle pour le déroulement de ce projet participatif et inclusif.

En 2024, trois nouveaux projets ont obtenu un subside et seront prochainement mis en oeuvre :

- **« Une école, un Gobie »** (Sénégal) : sensibilisation des jeunes à l'environnement et au recyclage.
- « **DUNOZI »** (Togo) : lutte contre le paludisme chez les populations précarisées.
- **« Bajilanga PROBA »** (RDC) : accès à l'éducation et aux soins pour les enfants et les femmes.

Vous êtes un.e citoyen.ne ou une association grézienne et vous souhaitez soutenir un projet à destination du Sud ? Prochain appel à projets au printemps 2025 !

Infos : **participation-citoyenne-grez-doiceau.be**

Donner son sang, c'est sauver des vies !

Chaque jour, des milliers de patients, victimes d'accidents, d'interventions chirurgicales ou de maladies graves, ont besoin de transfusions pour survivre.

Le sang humain est irremplaçable : aucun médicament ne peut le reproduire. Un seul don peut être divisé en trois composants essentiels (globules rouges, plasma, plaquettes), permettant de soigner jusqu'à trois personnes. Le geste est simple, rapide, et peut faire toute la différence pour ceux qui en ont besoin.

Mobilisez-vous !

Prochaines collectes Croix-Rouge :

- Lundi 24 mars de 16h à 20h à l'Espace culturel de Nethen
- Mercredi 9 et 16 avril de 16h à 20h à la Maison rurale.

➜ Pour connaître les dates des collectes et prendre un rendez-vous : **www.donneurdesang.be/**



Budget participatif : État des lieux sur l'avancement des projets

En 2023, cinq projets du budget participatif ont été sélectionnés par les citoyens et validés par le Conseil communal. Lors de l'édition 2024, trois nouveaux projets ont été retenus. Jetons un coup d'œil sur l'état d'avancement de ces projets citoyens !

3 projets sont finalisés

Armoire à donnerie

À Pécrot, une armoire à donnerie a récemment été installée en contrebas de l'église, avec pour objectif de lutter contre le gaspillage et favoriser les dons entre les habitants. Le projet a été porté par l'asbl Pécrot Demain Ensemble.



Plantation d'un tilleul à Biez

Voilà trois ans que la place du village de Biez était orpheline de son arbre. Début décembre, les équipes communales ont procédé à la plantation du nouveau tilleul.



Coullemont Culture

Avec le soutien du budget participatif, l'asbl Le Coullemont a récemment fait l'acquisition d'un projecteur, d'un écran et d'un rideau de scène pour ses activités culturelles : spectacles, concerts, projections de films, ...

4 projets sont toujours en cours

Projet « Cool'mont »

Le projet d'aménagement du terrain du Coullemont en un espace de loisirs et de rencontres prévoit toute une série d'équipements. Un premier lot a été validé en 2024 par le CPAS, propriétaire du terrain, et la Commune.
Il se concrétise par l'installation de bancs, de tables de pique-nique et la construction d'un terrain de pétanque par les équipes du service Travaux de la Commune. Le verger prévu sur la partie Est du terrain sera quant à lui planté une fois les travaux de la nouvelle crèche terminés.



Un deuxième lot d'équipements est à présent sur la table et fera l'objet d'une concertation avec le CPAS et la Commune. Les propositions des citoyens et citoyennes concernaient entre autres la construction d'un préau et l'installation de goals de foot amovibles.

Bancs pour tous les âges

La Commune vient de recevoir les nouveaux bancs ! Ces derniers mois, les propositions d'emplacements amenées par les porteuses de projet et par des citoyens ont été analysées. Un grand recensement des bancs déjà existants avait également été réalisé avec l'Office du Tourisme, afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation existante. Ces nouveaux bancs installés le long de promenades permettront à chacun de profiter de notre belle région.

Cafés parentaux

De septembre 2024 à juin 2025, l'asbl « Au Cœur des relations » organise une série de cafés parentaux avec le soutien du budget participatif. L'objectif de ces cafés parentaux est d'offrir un espace accueillant permettant aux jeunes parents de se rencontrer et de partager des moments conviviaux.

Installation de nichoirs



L'objectif de ce projet, porté par l'asbl EnVie Sauvage, est de proposer des habitats pour des espèces d'oiseaux dont les populations sont en déclin (l'hirondelle, le martinet, le moineau). La Commune a ainsi fait l'acquisition de 85 nichoirs, qui sont en train d'être installés sur des bâtiments communaux, mais également chez de nombreux particuliers partenaires de ce projet.

- **Un projet est encore à venir :** le réaménagement du sentier de la Dyle.
- **Deux autres projets citoyens** n'avaient pas été retenus dans le cadre du budget participatif, mais ont suscité l'intérêt de la Commune et ont été inscrits comme investissement communal : des balades pour mettre en avant les producteurs locaux et l'embellissement de la place de Hèze.

Protection des batraciens : appel aux volontaires

De fin février à avril, c'est l'opération annuelle de « **protection des batraciens** » !

À la sortie de l'hiver, lorsque les températures deviennent plus douces, les batraciens émergent de leur hibernation et entament la migration vers leur lieu de naissance pour se reproduire.

Ce voyage est semé d'obstacles, notamment la traversée de routes, souvent dangereuse pour leur survie. L'opération vise à leur offrir un passage sécurisé grâce à l'aide de bénévoles.

En quoi consiste le rôle de volontaire ?

Votre mission sera de transporter les batraciens d'un côté à l'autre de la route, généralement à la tombée de la nuit. Le nombre de volontaires nécessaires varie selon les lieux et les méthodes employées. Que vous soyez disponible régulièrement (une fois par semaine ou par mois) ou souhaitiez simplement participer une seule fois, toute aide est précieuse !

Pour plus d'informations,
rendez-vous sur **www.batraciens.be**
Contact : **environnement@grez-doiceau.be**
ou au **010/83.84.55.**



Grand Nettoyage de printemps !

Be Wapp est une initiative dédiée à la lutte contre les déchets sauvages et à la préservation de l'environnement. Elle mobilise les citoyens, les entreprises, les écoles et les communes pour encourager des comportements écoresponsables et améliorer la propreté publique.

Les objectifs de Be Wapp :

- **Combattre les déchets sauvages :** Réduire la pollution causée par les détritus abandonnés dans la nature.
- **Sensibiliser et éduquer :** Informer les citoyens sur les conséquences environnementales et économiques des déchets.
- **Mobiliser la population :** Encourager une participation massive à des actions collectives de nettoyage et de sensibilisation.
- **Promouvoir des pratiques durables :** Soutenir le tri, le recyclage et l'adoption de comportements écoresponsables au quotidien.

Le Grand Nettoyage de Printemps

Chaque printemps, Be Wapp organise une grande opération de nettoyage à l'échelle nationale. Des milliers de bénévoles, équipés de gants, sacs poubelle et gilets fluorescents fournis par l'organisation, se réunissent pour débarrasser rues, champs et forêts des déchets sauvages.

Les Communes jouent un rôle clé en coordonnant localement ces efforts, tandis que les écoles et les entreprises sont également invitées à participer.
Ces actions collectives sont non seulement efficaces, mais elles créent aussi un véritable esprit de solidarité autour de la protection de l'environnement.

Comment participer ?

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps a lieu du 20 au 23 mars !

Que vous soyez un citoyen individuel, une école ou une entreprise, vous pouvez rejoindre le mouvement Be Wapp. Inscrivez-vous sur le site officiel pour participer au prochain Grand Nettoyage de Printemps ou organisez vos propres actions locales avec l'appui de l'organisation. Ensemble, construisons un avenir sans déchets sauvages. En rejoignant Be Wapp, vous devenez acteur du changement et contribuez à préserver notre planète pour les générations futures.

Infos auprès du coordinateur communal Be Wapp :
annick.deklerck@grez-doiceau.be
Inscription du 10 février au 12 mars sur
www.bewapp.be > je passe à l'action



Le Calendrier
des cultures agricoles en Belgique

La Belgique, avec ses divers climats et types de sols, offre un environnement propice à une grande variété de cultures agricoles. Le calendrier des cultures est un outil et un guide essentiel pour les agriculteurs, leur permettant de planifier les semis, les récoltes et les travaux de terrain et d'optimiser leurs rendements tout en respectant les cycles naturels. En tenant compte des conditions climatiques et des spécificités régionales, les agriculteurs belges peuvent maximiser leur production tout en préservant la santé de leurs sols et de l'environnement. Voici un aperçu des principales cultures et des périodes clés du calendrier agricole en Belgique.

Janvier - Février : Préparation du sol

En janvier et février, les agriculteurs se concentrent sur la préparation du sol. Cela inclut le défrichage, le labour et l'ajout d'amendements organiques. C'est également le moment de planifier les cultures de l'année à venir, en tenant compte des rotations de cultures et des besoins en nutriments.

Les labours ont déjà lieu à partir du mois de décembre, les conditions climatiques ainsi que la récolte des cultures d'hiver impliquent de labourer dès qu'une terre se libère pour la préparer à l'arrivée du printemps et de la culture suivante.

Mars : Semis de printemps

Mars marque le début des semis de printemps. Les agriculteurs commencent à semer des cultures comme les pois, les fèves et certaines variétés de légumes (carottes, radis). C'est également le moment de préparer les serres pour les cultures de légumes et de fleurs.

Avril : Semis et plantations

En avril, les semis se poursuivent avec des cultures comme le maïs, les betteraves sucrières et les pommes de terre. Les conditions climatiques commencent à s'améliorer, permettant aux agriculteurs de planter des légumes d'été tels que les tomates et les courgettes. Ils sèment également le lin (textile) qui est une culture importante en Belgique, il sera récolté en juillet/août.

Mai : Croissance active

Mai est un mois crucial pour la croissance des cultures. Les températures plus chaudes favorisent le développement des plantes. Les agriculteurs surveillent attentivement l'humidité du sol et les besoins en irrigation pour les cultures maraîchères. C'est également le moment de désherber et de traiter les cultures contre les maladies et les ravageurs.

Juin : Récoltes anticipées

En juin, certaines cultures précoces, comme les radis et les pois, peuvent être récoltées. Le mois de juin représente un gros boulot de surveillance des cultures. C'est aussi à ce moment-là qu'ils commencent à enfiler leurs bottes pour aller à la rasette afin d'arracher les mauvaises herbes dans les betteraves, les chicorées, les carottes, les oignons,...

Juillet - Août : Récoltes d'été

Juillet et août sont des mois de récolte intense. Les agriculteurs récoltent les pommes de terre, de nombreux légumes d'été et de céréales (blé, orge, blé dur, épeautre,...). La sortie annuelle de la moissonneuse annonce aussi la récolte des colzas.

En août, ils effectuent les apports en amendements pour les futures cultures de printemps (compost, fumier, lisier, ...) puis semis des engrais verts (mélange de plantes destinés à piéger les nitrates lors des fortes pluies de fin d'année).

Septembre : Récoltes et semis d'automne

En septembre, c'est la suite des semis des couverts (engrais verts), semis des colzas et début de la récoltes de betteraves, chicorées, carottes, oignons,...

Octobre : Fin des récoltes

Les agriculteurs poursuivent les récoltes de betteraves, chicorées, PDT,... et semis du blé d'hiver à la fin du mois.

Novembre : les labours

En novembre, ils débutent les labours pour les cultures de printemps. Le chargement des betteraves vers les sucreries se fait de la mi-septembre au mois de janvier.

Infos : Service PCDR : **pcdr @grez-doiceau.be**



Bloquez la date :
27 avril : les festivités de la Saint-Georges !

Du 20 au 27 avril, diverses activités animeront Grez-Doiceau à l'occasion des festivités de la Saint-Georges, avec en apothéose : le combat avec le dragon qui se déroulera le dimanche 27 avril.

L'équipe de l'Office du Tourisme, avec l'appui des bénévoles et le soutien de la Commune, travaillent déjà sur les préparatifs de cette prochaine édition. Au programme de l'événement, un grand nombre d'animations et quelques surprises ! La programmation détaillée et définitive arrivera très prochainement.

Vous souhaitez vous impliquer dans cet événement ou donner un coup de main ? L'Office du Tourisme lance un appel à bénévoles. Des porteurs de dragon sont notamment recherchés pour jouer un rôle central au cœur du spectacle.

Intéressé.e ? Envoyez un mail à **festivitesdelastgeorges@gmail.com**







Concours photo : "Nos rues : animées ou endormies..."

Envoyez-nous vos clichés* : sous la neige, dans la nuit ou en pleine fête, un détail ou un panorama... Les photos gagnantes feront partie d'une exposition et avec la Commission de Toponymie, nous compléterons l'exposition par des explications sur les noms des lieux proposés.

Une belle façon de mieux découvrir notre commune !

* dès à présent et date limite 14 avril 2025



Infos :
www.grez-doiceau.be > tourisme > saint-georges > Concours Photos 2025

Nouveau balisage à Grez-Doiceau !

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un nouveau balisage sera mis en place pour le réseau de cheminement utilitaires piétons et cyclables de notre belle commune. Cette initiative est un des projets du premier PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et vise à améliorer la sécurité ainsi que le confort de tous les usagers, qu'ils soient à pied ou à vélo. Ce projet a été réalisé avec l'aide des citoyens engagés dans la CLDR (Commission locale de Développement Rural) et l'organisation "Tous à Pied".

Le balisage, sous forme de panneaux, permettra de mieux identifier les itinéraires recommandés, facilitant ainsi vos déplacements quotidiens. Que ce soit pour vos trajets vers le travail, l'école ou pour vos loisirs, nous espérons que ces nouvelles indications vous seront d'une grande utilité.

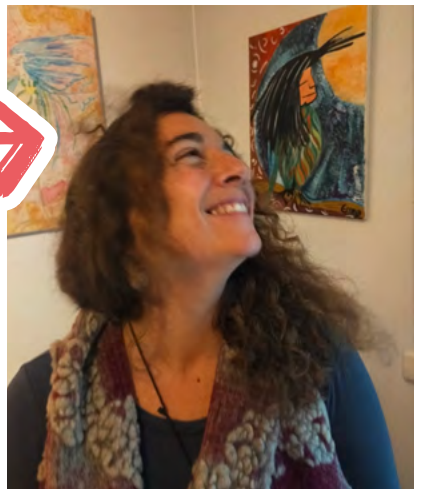
Nous vous invitons à profiter pleinement de ce balisage qui contribue à rendre Grez-Doiceau encore plus agréable à vivre.

Infos : Service PCDR
pcdr@grez-doiceau.be



Illustration à titre d'exemple

Emma Germain,
conteuse de chez nous !



Comment te présentes-tu, Emma ?

Je suis une voyageuse dans l'âme… Je viens de Normandie. J'ai vécu en Irlande, où je travaillais comme animatrice de théâtre auprès de personnes autistes. C'est là que j'ai rencontré une Belge qui m'a invitée à Louvain-la-Neuve. J'ai reçu un chalet en bois à la Baraque, et je suis restée en Belgique pour suivre une formation de clown.

Comment le conte est-il venu à toi ?

Quand je voyageais, j'achetais un livre de contes dans la langue du pays, ce qui m'amusait bien plus qu'un dictionnaire ! Les contes sont vivants. On les transporte dans sa besace… et on retrouve partout les mêmes histoires qui résonnent avec l'humain et parlent autant aux adultes qu'aux enfants. Je n'ai pas décidé de devenir conteuse. Ce sont les rencontres qui m'y ont menée. J'aimais me promener dans les bois et écrire de petits textes qui ont été appréciés par une amie harpiste. Ensemble, nous avons créé un spectacle pour le festival *L'Amour en Vers* à Bousval, en 2011. Puis, un ami conteur m'a proposé de le remplacer dans un projet de contes du monde. Ensuite, d'autres partenaires se sont présentés, par le bouche à oreille – comme le conte lui-même, qui est oral et se transmet ainsi.

Que fais-tu du conte aujourd'hui ?

J'ai plusieurs projets… Les contes sont mes compagnons du quotidien, ceux qui me réveillent. Je ne peux pas passer plusieurs semaines sans travailler ou raconter un conte. Ils sont aussi des modèles qui nous inspirent. Par exemple, autour du solstice d'hiver, je présente un conte islandais. Pour le printemps, je mets en lien quatre contes avec la roue médecine des Amérindiens, qui reprend les quatre éléments (la terre, l'eau, le feu et l'air) dans le spectacle *Contrées Sauvages*. Les contes nourrissent également une culture de l'espoir et de l'émerveillement. Je choisis souvent des histoires qui permettent aux personnes de puiser en elles des ressources, de transformer leur vulnérabilité en force.

Les femmes ont-elles un rôle particulier dans les contes que tu racontes ?

Oui, elles sont souvent le moteur de l'aventure. Par exemple, dans le conte des femmes Troll, c'est une pauvre fermière qui brave la nuit et la forêt pour délivrer le prince perdu. Je me sens écoféministe. Ce mouvement refuse la lutte homme/femme pour redonner à chacun sa place dans la nature et se reconnecter à la terre.

Où trouves-tu tes histoires, et dans quels lieux les racontes-tu ?

Je m'inspire des conteurs et conteuses que je vais écouter ou des livres. Mais c'est surtout en racontant que j'apprends à conter. J'ai besoin de garder ma liberté et mon style.



J'aime amener les histoires dans des maisons de quartier, des bibliothèques, des écoles, ou chez des particuliers pour des événements comme un mariage ou une naissance… Je participe également au projet *Haendel* (tisser des liens) avec le conteur Christian Chibambo. Nous enregistrons des contes sur une plateforme pour les rendre accessibles à ceux qui ne peuvent pas assister à un spectacle. Enfin, je rêve d'un projet nomade, *La Caravanturière*. On entrerait dans ma caravane comme dans le ventre d'un arbre, et les gens voyageraient dans ce vaisseau. Ce serait aussi un lieu d'écriture. J'aimerais également illustrer deux histoires que j'ai écrites, car le dessin est une autre manière de me raconter en tant que femme.

Quels sont les bienfaits du conte ?

Ils parlent à notre âme d'enfant et offrent une véritable déconnexion, permettant un voyage intérieur. Je sens une chaleur s'installer entre les gens. C'est un retour au pays de l'émerveillement que chacun porte en soi. Les contes réveillent aussi les personnages, les ressources et les rôles auxquels on peut s'identifier. Revenir au pouvoir créateur de l'imagination, c'est magique ! Les contes sont comme un oiseau invisible qui vient se poser sur l'épaule de la conteuse. Ils ont besoin de sa parole pour être racontés, car le conte est vivant : il s'incarne à travers une voix, un corps. Moi, avant toute séance, je me crée un espace sacré face à une bougie, et je m'adresse au conte : « Quelle histoire s'invite là, maintenant ? ».
Je laisse ainsi la place à l'improvisation et à l'intuition.

Conteuse, est-ce ton métier ?

Oui. Je viens d'obtenir le statut d'artiste. C'est une reconnaissance importante pour tout le travail invisibilisé que cela représente. Je ne serai plus obligée d'accepter n'importe quel job alimentaire. Je pourrai choisir les prestations qui ont du sens pour moi et prendre le temps de mûrir mes spectacles.

Si tu avais une baguette magique, que changerais-tu à Grez-Doiceau ?

J'en ai une, de baguette magique… Quand je suis arrivée à Archennes, j'ai rencontré un vieux monsieur qui sortait du cimetière. « Ah, vous allez habiter cette petite maison en face de l'église… Avant, il y avait un carrousel ici ! ». J'aimerais faire réapparaître cette place de village où il y aurait un carrousel, et où les enfants pourraient courir en liberté…

Infos :
https://emmagermain.jimdofree.com/

Christine Henrard & Benoit Walckiers

PARCOURS D'ARTISTES & JARDINS OUVERTS

Parcours d'artistes et Jardins Ouverts, les 17 et 18 mai 2025 : les inscriptions se clôturent dans 15 jours !

Parcours d'artistes

Inscrivez-vous dès à présent, en complétant le formulaire disponible directement via le lien suivant **https://forms.office.com/e/aALmRB6yKB7** avant le 1er mars 2025.

Infos : Annick Gillard
culture@grez-doiceau.be

Jardins ouverts 100% Naturels

Si vous pensez que votre jardin mérite d'être visité, inscrivez-vous sans plus tarder !

Complétez le formulaire disponible sur **www.grez-doiceau** ou directement via le lien suivant avant le 1er mars 2025 : **https://framaforms.org/jardins-naturels-ouverts-jouvre-mon-jardin-2025-1732114628**

Contact : **environnement@grez-doiceau.be**



Cinégrez :

Vendredi 7 mars : Io Capitano

de Matteo Garrone (Drame) avec Seydou Sarr, Moustapha Fall, Issaka Sawadogo...

Seydou et Moussa, deux jeunes sénégalais de 16 ans, décident de quitter leur terre natale pour rejoindre l'Europe. Au cours de cette trajectoire aventureuse, les rêves et les espoirs d'une vie meilleure sont très vite anéantis par les dangers de ce périple. Leur seule arme dans cette odyssée restera leur humanité. Un périple choc qui nous tient en haleine et nous émeut profondément.



Vendredi 4 avril : Perfect Days

de Wim Wenders (Drame) avec Miyako Tanaka, Kôji Yakusho, Tokio Emoto, Arisa Nakano...

Hirayama travaille à l'entretien des toilettes publiques de Tokyo. Il s'épanouit dans une vie simple, et un quotidien très structuré. Il entretient une passion pour la musique, les livres, et les arbres qu'il aime photographier. Son passé va ressurgir au gré de rencontres inattendues. Une ode aux jours simples et parfaits !



Les films sont en V.O. sous-titrées.
Ouverture des portes dès 19h45 - Film à 20h30.
Infos : cinégrez@gmail.com - 0495/23.12.48 - cinegrez.be
Lieu : École de clown, Place G.Baugniet 1b.
Tarif : 5 €
Soupe-pain-fromage et bar sur place. Pas de réservation possible.

AGENDA

• 16 février
Promenade guidée : Découverte de la vallée de la Dyle dans son manteau d'hiver
Départ à 14h du parking situé en face du site Exide sur la rue de Florival. Gratuit pour les membres 5 € pour les adultes non-membres
| Inscription : Catherine Dickburt : **0495/30.19.60**

• 17 février
Garde d'honneur en hommage au Roi Albert 1er au monument
Sur le parking de l'Espace Social à Grez-Doiceau de 18h30 à 19h30.

• 20 février
Café papote
Salle de Hèze de 13h à 15h
| Info : **Comité des Fêtes et de Sauvegarde du Village de Hèze**

• 22 février
Concert de la Société Royale des Fanfares de Nethen-Wez
en collaboration avec la Fanfare De Vlaamse Leeuw de Werchter
Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines à 20h
| Infos : **fanfarenethen@gmail.com** ou **0472/60.69.77**
PMR oui

• 1er mars
Repas et bal : Chez le duc de Buckingham
Espace culturel de Nethen, Place de Trémentines
Repas à 18h45 et bal à 20h30
| Infos et réservations : **ars.vivendi.nethen@gmail.com** **0471/09.98.43** **Ars Vivendi**
PMR oui

• 7 mars
Cinégrez - « Io Capitano »
École de Clown, Place G.Baugniet 1. Ouverture des portes à 19h45
| Infos : **https://cinegrez.be/** **ASBL CinéGrez**

• 12 mars
Atelier : Les Sentiers enchantés
De 14h à 16h30, précision du lieu de rendez-vous à l'inscription
| Infos et réservations : Isabelle De Vriendt **0476/05.35.79** **info@scriptalinea.org** **www.scriptalinea.org**

• 15 mars :
Drôle de Mouv - Kostia : «Entre deux »
Maison rurale, Chaussée de Jodoigne 4 à 20h30
Ouverture des portes dès 19h
| Infos et réservations : **https://www.droledemouv.be/** **Drôle de Mouv**
PMR oui

• 20 au 23 mars
Be Wapp : Grand nettoyage
| Infos : **www.bewapp.be** **annick.deklerck@grez-doiceau.be**

• 20 mars
Café papote
Salle de Hèze de 13h à 15h
| Infos : **Comité des Fêtes et de Sauvegarde du Village de Hèze**

• 22 mars
Repair Café
Maison de la Butte de Biez de 14h à 17h30
| Infos : **www.repairtogether.be**

• 22 mars au 6 avril
Marionnettes dans un jardin : Le petit chap' et le trésor perdu
| Infos : **www.grez-doiceau.be>agenda**

• 23 mars
Petit déjeuner de printemps
Salle de Hèze de 8h30 à 11h30
| Réservations : **cfsh.heze@gmail.com** **Comité des Fêtes et de Sauvegarde du Village de Hèze**

• 23 mars
Promenade guidée : Zone Natura 2000 de la Vallée de la Dyle
Départ à 14h devant l'entrée de la station d'épuration, Rue de Florival
| Gratuit pour les membres, 5 € pour les adultes non-membres.
| Inscription : **ludodeloof@yahoo.com**

• 24 mars
Croix-Rouge : Collecte de sang
Espace Culturel de Nethen de 16h à 20h
| Inscription : **www.donneurdesang.be/**

• 27 mars
Afterwok des indépendants
Maison rurale, de 19h à 20h.
| Infos : **Association des commerçants de Grez-Doiceau**

• 28 mars
Spectacle « Nellie Oleson enflamme les années 80 »
École Saint-Joseph-aux-Champs
| Infos et réservations : **0485/10.27.13** ou **cominguppprod@gmail.com**
PMR oui

• 29 mars
Festival du livre jeunesse : « Graines de lecteurs »
Maison rurale, Chaussée de Jodoigne 4, de 10h à 18h
| Infos : **www.festivalgraiesdelecteurs.com**
PMR oui

• 4 avril
Cinégrez - « Perfect Days»
À l'école des clowns, Place G.Baugniet 1, ouverture des portes à 19h45
| Infos : **https://cinegrez.be/** **ASBL CinéGrez**

• 5 avril :
Drôle de Mouv - Lola d'Estienne : «Pas ouf ce camping»
Maison rurale, Chaussée de Jodoigne 4 à 20h30
Ouverture des portes dès 19h
| Infos et réservations : **https://www.droledemouv.be/** **Drôle de Mouv**
PMR oui

• 9 avril
Croix-Rouge : Collecte de sang
Maison rurale de 16h à 20h
| Inscription : **https://www.donneurdesang.be/**
PMR oui

• 12 et 13 avril
Les 24 heures de Grez 2025
Grange de Bayarmont, rue de Bonlez 6
| Infos : **www.kiwanis-grez.be**



GREZ-DOICEAU

Samedi 29 mars 2025

Festival Graines de lecteurs du livre jeunesse



Auteurs
Illustrateurs

Dédicaces

Animations
Ateliers

Inscriptions aux ateliers

Programme

10h-18h / Entrée libre

Maison rurale de GREZ-DOICEAU

Illustration de Coralie Saudo

Plus d'informations sur www.festivalgrainesdelecteurs.com